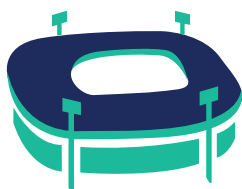


# LA JEUNESSE DES OUTRE-MER ET LE SPORT

La Délégation sénatoriale aux outre-mer a choisi de mener, au cours de la session 2017-2018, une étude sur la jeunesse des outre-mer et le sport.



## DES CONSTATS DE DÉPART



### Un problème persistant d'équipements

- quantitatif : un ratio d'1/3 d'équipements par habitant de moins que dans l'hexagone
- et qualitatif : vétusté et vieillissement accéléré des infrastructures



### Les outre-mer, terres de champions aux Jeux de Rio en 2016

- 17 médaillés olympiques
- 3 médaillés paralympiques



### Le sport, porte-drapeau de la France et des territoires

- participation aux Jeux du Pacifique et aux Jeux des îles de l'océan Indien
- la Guyane, « base avancée » 2016 pour la coupe du monde de football et les Jeux de Rio

# LA DÉMARCHE

## UN CYCLE D'AUDITIONS ET DE RENCONTRES

Pour mener leurs travaux, les rapporteuses ont établi un programme étoffé d'auditions et de rencontres d'acteurs du monde du sport.

### Des auditions au Sénat

La délégation a ainsi entendu la **ministre des sports, Laura Flessel**, ainsi que le délégué interministériel à l'égalité des chances des Français d'outre-mer, **Jean-Marc Mormeck**, tous deux par ailleurs ultramarins et anciens sportifs de haut-niveau.

Les **fédérations sportives** nationales, les **comités olympique et paralympique** - CNOSF et CPSF - des élus d'outre-mer en charge des sports ainsi que **les ambassadeurs** chargés des coopérations océaniques et du sport seront également invités à présenter leurs stratégies et actions au mois de mai.



### Une visite sur site

Les sénateurs se sont également rendus une journée à l'**Institut national du sport, de l'expertise et de la performance** (INSEP), institution majeure de la performance, à la rencontre de sportifs ultramarins de **haut-niveau** en entraînement et formation sur le site.





# UNE CONSULTATION DE L'ENSEMBLE DES **TERRITOIRES**

La Constitution de 1958 confie au Sénat un rôle **de représentation des collectivités territoriales** de la République.

La Délégation sénatoriale aux outre-mer s'inscrit pleinement dans cette mission et s'attache à **consulter l'ensemble des territoires ultramarins** pour mieux **appréhender leurs singularités**.

Des acteurs de chaque territoire, institutionnels - **élus locaux** et **responsables politiques** et **administratifs** - comme du **mouvement sportif** et de la société civile, ont ainsi pu témoigner dans le cadre d'auditions en **visioconférence**.

---

## UN DÉPLACEMENT DANS LES OUTRE-MER

du 28 avril au 6 mai 2018

Afin de prendre la mesure des situations sur le terrain, au plus près des **réalités des territoires**, le président et les rapporteuses se rendent en



**Guadeloupe**



**Martinique**



**Guyane**

Ce déplacement permettra d'évaluer les nombreux enjeux pour ces territoires ainsi que leurs **problématiques propres**, de dresser **un état des lieux** et, le cas échéant, de faire émerger des **solutions**.

# LA DÉLÉGATION

Créée en novembre 2011 par l'Instruction générale du Bureau du Sénat et désormais dotée d'un fondement législatif aux termes de l'article 99 de la loi n° 2017-256 du 28 février 2017 de programmation relative à l'égalité réelle outre-mer, la délégation est composée des 21 sénateurs élus dans les territoires ultramarins ainsi que d'un nombre identique de membres désignés par le Sénat de manière à assurer la représentation proportionnelle des groupes politiques.

La délégation est chargée d'informer le Sénat sur l'état de la situation des collectivités visées à l'article 72-3 de la Constitution et sur toute question relative aux outre-mer. Elle veille à la prise en compte des caractéristiques, des contraintes et des intérêts propres de ces collectivités et au respect de leurs compétences. Elle participe à l'évaluation des politiques publiques intéressant ces collectivités.



**Michel Magras**

*Sénateur de Saint-Barthélemy, président de la Délégation sénatoriale aux outre-mer*

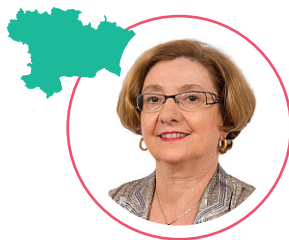
## 4 RAPPORTEURES

représentant les différents bassins océaniques et l'hexagone



**Catherine Conconne**

*sénatrice de la Martinique*



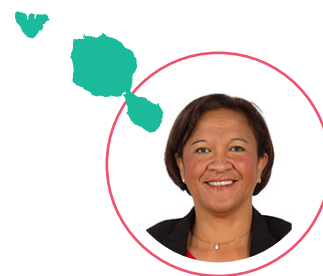
**Gisèle Jourda**

*sénatrice de l'Aude*



**Viviane Malet**

*sénatrice de La Réunion*



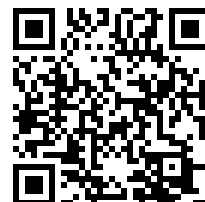
**Lana Tetuanui**

*sénatrice de la Polynésie française*

### Contact

[delegationoutre-mer@senat.fr](mailto:delegationoutre-mer@senat.fr)

Délégation aux  
**OUTRE-MER**



[http://www.senat.fr/commission/outre\\_mer/index.html](http://www.senat.fr/commission/outre_mer/index.html)



[www.senat.fr](http://www.senat.fr)